

## AMICALE DES PECHEURS PLAISANCIERS CAMARET/MER

### Bulletin d'informations

### Saison 2012

#### Le mot du Président

Lors de la présentation des vœux de l'Amicale à ses adhérents, vœux que je renouvelle à tous les amis pêcheurs de Bretagne et de France, je disais que dans cette période de l'année en pleine effervescence, vu la crise, vu le remue-ménage des présidentielles, nous n'avions guère de nouvelles concernant la sauce à laquelle nous allons être mangés. Mais rassurez vous ce n'est que partie remise. Ils penseront à nous après pour la ponction financière.

Que cela ne nous empêche pas, du moins je l'espère, de sortir en mer pêcher quelques poissons qui nous reviennent à plus de 60 euros le kilo (bateau, carburant, ponton etc...) enfin il est vrai que nous sommes des NANTIS !! au dire de certains.

Ce petit bulletin annuel vous permettra de prendre connaissance des dates que nous avons retenues pour différentes manifestations et aussi d'avoir des infos relatives à l'Amicale en particulier celle-ci : nous avons fait faire chez ARMOR-LUX des polaires au logo de l' A P P C avec participation financière de notre trésorier. Venez les voir le samedi matin au local, c'est avec plaisir que nous vous recevrons, nous sommes toujours à votre disposition pour tous renseignements utiles à la sécurité en mer et aussi à la législation relative à notre loisir.

Encore une fois surtout une bonne santé.



A bientôt de vous voir !

*Le président  
Michel Le Guen*

### CALENDRIER 2012

#### CONTROLES MATERIEL DE SECURITE

Pour la quatrième année consécutive, nous vous donnons rendez-vous sur les pontons pour vérifier le matériel de sécurité de votre embarcation et ceci afin de vous guider sur le matériel obligatoire à détenir à bord afin de sortir en mer l'esprit tranquille .

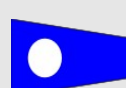
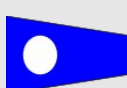
Nous vous donnons rendez-vous sur les pontons le:

**samedi 16 juin 2012 à 9 heures** (Rendez-vous sur les pontons )

Afin d'organiser cette matinée, les adhérents voulant bénéficier de ce contrôle gratuit, peuvent s'inscrire soit au local, soit en renseignant et renvoyant à l'amicale le bulletin d'inscription joint... pour les personnes n'étant pas sur Camaret le 16 juin 2012, nous pourrions vérifier votre matériel à la demande les samedis matins si vous prenez contact auparavant avec les responsables de l'APPC.

Lors de cette matinée, à l'issue du contrôle, un livret à titre d'information vous sera remis qui vous guidera sur le matériel que vous devez détenir à bord lors de vos sorties en mer.

**Rappel:** *1er Janvier 2012, l'immatriculation visible depuis le poste de pilotage est obligatoire .....pensez-y !!!!*



## MARQUES INTERNES Obligatoire depuis le 1er janvier 2012

### CARACTERISTIQUES DES MARQUES

Les caractères composant le numéro d'immatriculation visible à l'intérieur respectent les dimensions minimales suivantes :

- la hauteur est de 1 centimètre.
- l'épaisseur de trait des caractères est de 0,1 centimètre.

Au-delà de 1 centimètre de hauteur, l'épaisseur de trait des caractères est égale au 1/10 au moins de leur hauteur.

### CONTROLE EXTINCTEURS

Cette année nous reconduirons comme les années précédentes une seule et unique date « Contrôle d'extincteurs »: il se déroulera le **samedi 30 juin 2012 de 9 heures 30 à 12 heures 30** au local de l'amicale. Vous pourrez déposer vos extincteurs lors des permanences tous les samedis à partir de 10 heures. Le prix du contrôle par extincteur est de **4 euros**.

### JOURNEE FETE MARITIME CM 2012



Le samedi 07 juillet 2012 se déroulera la première fête maritime de Camaret / Mer (CM 2012 Fête Maritime) organisée par la mairie et en collaboration avec l'Office du Tourisme et certaines associations de la commune, dans le cadre de l'inscription du port de Camaret à l'Association des ports de charme et de traditions.

L'amicale ayant été sollicitée au projet initial afin d'organiser un repas lors de cette manifestation, notre proposition d'un repas crêpes n'a pas été retenue par les organisateurs.

L'APP se retire de ce projet mais laisse aux adhérents qui le souhaitent la possibilité d'accorder leur concours à titre individuel ou en tant que représentant de l'amicale pour un bénévolat au profit de l'équipe organisatrice.

Cette journée s'organisera autour d'animations, d'un rassemblement de vieux gréements, d'expositions, de conférences, d'un repas du pêcheur, de concerts....

### 13<sup>ème</sup> FESTIVAL DU BOUT DU MONDE

Les **03, 04 et 05 août 2012** l'amicale participera comme tous les ans depuis 7 ans au 13<sup>ème</sup> festival du Bout Du Monde ; les adhérents qui veulent apporter un coup de main peuvent se faire connaître auprès du président de l'amicale. Bulletins d'inscription à retirer au local de l'association. En 2011, 15 adhérents ont été bénévoles (contre 11 en 2010, dont 2 membres de l'APP font partie de l'équipe organisatrice). En échange des heures de bénévolat, l'amicale a reçu en dons la somme de 1200 euros. Cette somme nous permet de faire fonctionner l'amicale sans demander de subventions aux administrations et nous permet également l'organisation de manifestations (repas crêpes, pots de nouvel an, etc.....). Pour cette 13<sup>ème</sup> édition, les adhérents âgés de 16 à 99 ans qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus en échange de trois vacations de 4 heures pendant le festival, au montage ou démontage du site, vous profiterez gratuitement des joies de cette merveilleuse et prestigieuse manifestation à réputation mondiale – émotions et souvenirs garantis



*Alors rendez-vous sur la prairie de Landaoudec pour cette 13<sup>ème</sup> édition avec encore une belle affiche !!!!!!!*

## **JOURNEE SECURITE SNSM**

Journée organisée par la SNSM de Camaret consacrée à la sécurité avec différentes animations ayant pour thème la sécurité. Comme l'année dernière, l'APPC tiendra un stand **le dimanche 12 août 2012** sur l'esplanade de la criée. Démonstration de sauvetages, participation d'un hélicoptère de la BAN Lanvéoc, nous essaierons de manipuler des fusées de détresse si nous en avons l'autorisation.

Amicalistes, la SNSM a besoin de vos dons, un canot fonctionne grâce à la générosité du public, envoyez vos dons à :

**SNSM CAMARET/MER - 6 ter, Allée de la Roselière - 29570 Camaret-sur-Mer.**



## **ASSEMBLEE GENERALE**

L'assemblée générale se tiendra le **25 août 2012** à 18h00 à la salle Saint-Ives à Camaret, les volontaires qui souhaitent faire partie du bureau et ou du conseil d'administration se feront connaître au bureau, tous les adhérents seront les bienvenus, un pot clôturera cette réunion.

## **CEREMONIE PERILS EN MER- PARDON DE CAMARET**

**Dimanche 02 septembre 2012** – A vos pavois !!! si vous voulez pavoiser votre bateau et que vous n'avez pas de pavois, prenez contact avec l'Amicale. Sortie en mer dans la matinée avec dépôt de gerbes par les autorités locales à la mémoire des périls en mer.



## **REPAS DES PECHEURS PLAISANCIERS**

Malgré les succès rencontrés les années précédentes, la manifestation de juillet 2011 n'a pas eu lieu du fait des mauvaises conditions météo. Il était trop dangereux et trop risqué de recevoir le public sous les barnums. Faute de solution de remplacement c'est avec de grands regrets que l'équipe organisatrice a pris la décision d'annuler la fête à la dernière minute.

Cette année, c'est à cause d'un calendrier assez chargé de manifestations estivales sur la commune de Camaret et du rassemblement Tonnerres de Brest 2012, les dates restantes ne nous convenant pas pour la réalisation de notre manifestation, nous avons pris la décision de reporter le repas crêpes en 2013.

Nous apportons une attention particulière à nos amis de Tradition Bretagne pour leurs soutien dans les coups durs comme dans les bons moments ainsi qu'à Madame Claude Michel, chanteuse... nous vous retrouverons en 2013 !!!

## **COTISATIONS**

**Cotisation annuelle de 22 euros** comprenant l'adhésion à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers, l'abonnement annuel (4 numéros) à la revue Pêche Plaisance. A régler en début d'année si possible.

Le président fait partie du conseil d'administration du Comité Départemental des pêcheurs plaisanciers (CD29) et des membres de l'amicale ont été élus à titre consultatif au conseil portuaire de Camaret (CLUPIP).

## **LA CHARTE DE LA PECHE MARITIME DE LOISIR:**

### **Le point sur la Charte de pêche...**

Les comités de pilotage et de suivi se sont réunis à Paris le 15 Février 2012. La déclaration est reportée car elle nécessite l'accord de la CNIL. Le climat houleux a été dû à l'attitude agressive des représentants de pêcheurs professionnels : attaques personnelles et attaques contre le communiqué de 5 fédérations signataires. La pêche de loisir n'est pas responsable des difficultés que rencontre la pêche professionnelle. Elle génère un tissu économique important et dénonce les propositions de mesures visant à la contraindre toujours davantage.

### **Groupe Lutte contre le braconnage**

L'arrêté de marquage a été publié en Juin 2011. Les conventions partenariales ne sont mises en place que dans 3 départements en raison de la refonte des services de la DPMA.

### **Groupe Déclaration pratique**

Tout est prêt, la mise en place se fera après les élections, le 15 Juin. Il s'agira d'une déclaration facultative dans un premier temps. Elle proposera aux volontaires de renseigner sur leurs prises. Les 5 fédérations signataires rappellent leur attachement à une déclaration obligatoire.

## **Groupe Gestion de la ressource**

Une redéfinition des tailles minimales de capture a eu lieu. Les pêcheurs professionnels demandent des mesures plus drastiques, mais seulement pour la pêche de loisir ! Les 5 fédérations refusent de négocier davantage dans ces conditions. Ifremer sera mandaté pour une étude sur les espèces en difficulté du fait de la pêche de loisir. Les 5 fédérations demanderont une contre expertise par un organisme indépendant. L'arrêté Tailles minimales de captures est validé mais ne sera promulgué que mi juin 2012, pour coïncider avec la mise en place du site internet déclaratoire.

**Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de la FNPPSF:** [www//fnppsf.fr](http://fnppsf.fr) (Questions aux candidats à la présidentielle - Communiqué commun des 5 fédérations signataires de la charte d'engagements et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco-responsable).

## **Un ami nous a quittés...**

Au mois de juin 2011, Paul Melenec âgé de 81 ans a décidé de rejoindre nos copains là haut, Paul était adhérent à l'association depuis sa création, il a été responsable de la sécurité et faisait parti du conseil d'administration.

C'est une personnalité et une figure de Camaret qui disparaît. En effet,

Officier de l'Ordre du Mérite maritime, ce petit-fils et fils de patron-pêcheur a été le patron

de la station SNSM de la commune entre 1997 et fin 2009. C'est lui qui a relancé le

sauvetage en mer dans cette partie de la Presqu'île, qui a permis l'achat du canot tous temps,

le Notre-Dame de Rocamadour, et a professionnalisé la station qui est devenue l'une des plus

performantes des 29 existant actuellement dans le Finistère. Pendant plusieurs décennies, ce Camarétois a commandé des navires de

forages pétroliers et des super-tankers atteignant parfois plus de 400.000 tonnes. *«Je n'aurais jamais envisagé d'avoir une activité*

*non liée à la mer»*, déclarait ce marin qui, à ses heures perdues, partait parfois pêcher à bord de son bateau de taille plus modeste que les pétroliers sur lesquels il a fait de nombreuses fois le tour du monde, le «Pevar Avel». (extrait du Télégramme du 26 juin 2011)

Salut l'ami Paul.....



*«Rester humble devant la mer»*

## **PORT DE CAMARET**

Suite à la réunion portuaire en fin d'année 2011, la mairie proposa une augmentation des tarifs portuaires de 5%, l'amicale ainsi que les plaisanciers de Camaret avaient proposé 2% maximum, la mairie a finalement voté une augmentation de **3%** pour l'année 2012.

La grille des tarifs des emplacements portuaires pour les navires de plaisance est à consulter sur le site internet de la mairie de Camaret – le port – liens utiles.

## **PROJET D'AMENAGEMENT DU PORT A LONG TERME (20 ANS) PAR LA MAIRIE DE CAMARET**

Création d'une gare maritime à proximité de la criée, déplacement de la capitainerie à l'étage de la criée, création d'une centaine d'emplacements (pontons flottants) au port de pêche pour les navires de plaisance de plus de 10 mètres d'un côté, et de l'autre des emplacements pour les professionnels. Aménagement de la cale de mise à l'eau à Feunten An Aod (cale située derrière la criée).

Remplacement de la grue par un autre moyen à déterminer.

## **PERMANENCES**

Pour tous renseignements, vous pouvez nous rejoindre tous les **samedis matins de 10 heures à 11heures30** au local de l'amicale, toutes les bonnes volontés et idées sont les bienvenues autour d'un petit café.

## **COMPOSITION DU BUREAU**

Président:..... Michel Le Guen (tél: 02.98.27.43.34)

Vice Président:..... Daniel Delamotte

Trésorier: .....Roger Riou

Trésorier adjoint: .....Alain Hourson

Secrétaire:..... Jean-Claude Gaudin

Secrétaire adjoint:..... Jean-François Le Moing

Responsables Sécurité: Daniel Delamotte – Olivier Nosetti (06.62.95.16.20)

## **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

BESCOU François-Xavier, BRASSART Roger, DELAMOTTE Daniel, DROUOT Gérard, GAUDIN Jean-Claude, GOURMELEN Pierre, HOURSON Alain, HUYDTS Gaël, LANTERI Roger-Xavier, LE GUEN Michel, LE MOING Jean-François, MILLET Antoine, NARRAN Pierre, NOSETTI Olivier, POUVREAU Pierre, RENAUD André, RIOU Roger, SENECHAL Roger.

**Rappel:** Prochaines réunions du conseil d'administration : le samedi 02 juin 2012 à 10 heures et le samedi 08 septembre 2012 à 10 heures au local de l'APPC.

Les adhérents souhaitant que le C.A. traite de sujets ou questions divers peuvent nous contacter au local tous les samedis matins ou en joignant le Président sur sa boîte Mail: [leguenmichel@orange.fr](mailto:leguenmichel@orange.fr)

## **ENTRETIEN DU LOCAL**

Courant avril, opération peinture extérieure du local, entretien des abords et du jardinet, un couscous maison rassemblera les volontaires ayant participé aux travaux.....

## **CREATION D'UN SITE INTERNET**

Notre ami Pierre Gourmelen est en train de créer notre site internet, vous trouverez toutes les infos concernant la vie de l'association, des rubriques telles que « les plus belles prises, des recettes, pêches du monde, revue de presse etc... » normalement un lien devrait être créé depuis le site de la mairie de Camaret après accord. A suivre !!!! Allez Pierrot tu tiens le bon bout....

## **MERCHANDISING**

**CASQUETTE APPC**: nous vous proposons toujours notre casquette à visière brodée au logo de l'association d'une qualité supérieure. Prix de vente 8 euros, attention il n'en reste plus beaucoup (7)!!!!

## **POLAIRE APPC**

Également en vente une polaire Armor Lux de qualité supérieure avec le logo de l'amicale brodé sur la poitrine, de couleur bleu marine au prix public de 59 euros pour les non adhérents et 49\* euros pour un adhérent à jour de sa cotisation (\*limité à une pièce/adhérent). Les 10 euros de différence sont pris en charge par l'amicale qui finance ce geste grâce aux dons du Festival du Bout Du Monde. (dans la limite du stock disponible)

Pour toute commande, veuillez trouver en fin de bulletin un coupon à retourner à l'APP avec le règlement.

Articles à retirer au local, pas d'envoi postal.



## **BRASSIERES DE SECURITE:**

Brassières de sécurité homologuées au prix APP, deux modèles au choix, se renseigner au local.

## **DIVERS**

Si vous possédez des connaissances dans un domaine qui touche notre passion (mécanique, VHF, techniques de pêche, etc...) que vous aimeriez partager lors de séances à thème, n'hésitez pas à contacter le bureau.

## **SORTIE AU SALON EUROPÉEN DES PÊCHES EN MER A NANTES EN 2013**

Il est envisagé comme en 2001, d'affréter un bus afin de se rendre au 12ème salon européen des pêches en mer qui se déroulera fin janvier 2013 au parc des expositions de La Beaujoire à Nantes pour y découvrir toutes les nouveautés concernant la pratique de notre loisir. Départ de Camaret et de Crozon par bus le matin de bonne heure et retour en fin de soirée.

Si vous êtes intéressé et afin de recenser le nombre de personnes voulant participer à cette journée, nous vous demandons de renseigner le bulletin ci-dessous et de nous le retourner (avec participation financière pour le transport, le repas du midi sera à charge des adhérents).

Bonne saison 2012,

*«avec toujours pour double préoccupation, la mer et la sécurité».*



## BON DE COMMANDE APPC

**Nom:** \_\_\_\_\_ **Prénom:** \_\_\_\_\_  
**Adresse:** \_\_\_\_\_  
**n° de Tph:** \_\_\_\_\_

ARTICLES	*Tailles / nbre				sous-total
	L	XL	XXL	XXXL	
<b>Polaire Appc</b> prix Adhérent à jour de sa cotisation <b>49 euros (1)</b>					
<b>Polaire Appc</b> prix public <b>59 euros (2)</b>					
<b>Casquette Appc</b> <b>8 euros (3)</b>					
<b>Adhésion APPC</b> <b>22 euros (4)</b>					
				<b>Total à régler</b>	

(1) Offre limité à 1 polaire par **adhérent** à jour de sa cotisation.

(2) Quantité non limité selon la disponibilité du stock.

(3) Quantité limité selon la disponibilité du stock.

(4) **Cotisation annuelle de 22 euros** comprenant l'adhésion à la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers, l'abonnement annuel (4 numéros) à la revue pêche plaisance.

\* Taille Armor-Lux – Taille petit prévoir une taille au dessus de votre taille normale

Règlement par chèque à l'ordre de APP Camaret

### CONTROLE SECURITE SAMEDI 16 JUIN 2012 à partir de 9h00

<u>Nom</u> <u>Prénom</u> <u>N° de téléphone</u>	<u>Nom du bateau</u>	<u>Immatriculation</u>	<u>Emplacement portuaire (1)</u>

(1) port du Notic - port du Styvel - port Vauban

Bon d'inscription à retourner au local.

### SORTIE SALON EUROPÉEN DES PÊCHES EN MER FIN JANVIER 2013 A NANTES

<u>Nom</u> <u>Prénom</u>	<u>Départ de Camaret</u>	<u>Départ de Crozon</u>	<u>N° de téléphone</u>